

Pourquoi cette session ?

Sur beaucoup d'espaces ruraux, les services publics (La Poste, Pôle Emploi, santé, transport, numérique) et non publics (commerces, culture, loisirs, services à domicile, appui à la petite enfance...) disparaissent, sont absents ou sont peu accessibles (géographiquement trop éloignés, horaires d'ouverture limités...). Une offre locale déficiente peut freiner le développement d'actions en faveur de l'accueil de nouvelles populations ou de créations d'activités économiques.

L'actualité de cette thématique a donné lieu à plusieurs études et rapports et à la définition de nouvelles mesures (Comité interministériel aux ruralités, loi NOTRe). Dans certains territoires, des actions innovantes - par les moyens qu'elles mobilisent - sont conduites. Comment ces nouveautés peuvent-elles être mobilisées pour favoriser l'émergence de projets visant l'amélioration de l'accès aux services des habitants d'un territoire rural ?

Une session pour qui ?

Une session d'exploration pour l'ingénierie de développement local, les élus et la société civile, qui :

- Veulent comprendre les impacts des évolutions législatives sur la construction d'actions, notamment sur le rôle des EPCI, les relations acteurs privés/publics
- Souhaitent sensibiliser des acteurs sur les enjeux de l'offre des services pour le maintien ou l'accueil de population
- Recherchent des expériences et des méthodes innovantes pour agir sur leur territoire

Programme

La clarification de la notion d'accessibilité à l'offre de services d'un territoire

→ Identification des critères à considérer au-delà de la présence ou de l'absence d'un service, à partir des travaux de l'ADRETS, du CGET et de l'INSEE

Une rapide actualisation de vos connaissances des textes législatifs

→ La loi NOTRe et les mesures en faveur du développement rural : schémas départementaux d'amélioration de l'accessibilité des services au public, déploiement des 1000 maisons de services au public

→ Les mesures des conventions interrégionales de massif et des autres politiques publiques de financement

L'analyse d'expériences innovantes apportées par les participants ou issues des travaux du Réseau Rural National et de l'ADRETS

→ Quelles méthodes et quels résultats

Les principales clés méthodologiques pour identifier et conduire des actions locales pertinentes

La présentation d'une bibliographie et de ressources mobilisables

Intervenant

→ **Jean HORGUES-DEBAT**, directeur de l'Association pour le Développement en REseau des Territoires et des Services (ADRETS)

En pratique

- 1 jour : **21 juin 2016** - de 9h à 17h30 - dans la Loire (42)
- 15 participants maximum : inscription avant le 6 juin 2016
- Participation soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural ([télécharger le bulletin de cotisation](#))
- Contact : Geneviève Ganivet, 04 75 22 14 89, ingenieriedeformation@caprural.org